

Bonne Année !

№ 46 – JANVIER 2013

# LE HÉRISSON CRAVENTAIS



LE JOURNAL DE L' A.P.A.C

-- Fondé en 1997 --

Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire : Art.1er - Sont interdits sur tout le territoire et en tout temps (... la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...):  
Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecreuil (*Sciurus vulgaris*) (...)

— Édito —

Cravent fera-t-il partie d'une *Trame Verte et Bleue*<sup>1</sup> c'est à dire d'un espace de sauvegarde de la biodiversité ? C'est possible mais non certain, car ce concept, récent (2011) et poétique, reste assez flou.<sup>1</sup> Mais enfin, Cravent est déjà une zone verte (sinon bleue!), le Schéma directeur de l'Ile de France l'ayant classé depuis longtemps comme « zone agricole prioritaire ». Cela ne garantit pas la salubrité du sous-sol et de l'eau en raison de l'emploi des engrais et des pesticides. Du moins, cela assure la sauvegarde de vastes espaces naturels, donc d'un air (relativement ?) respirable et de beaux paysages<sup>2</sup>.

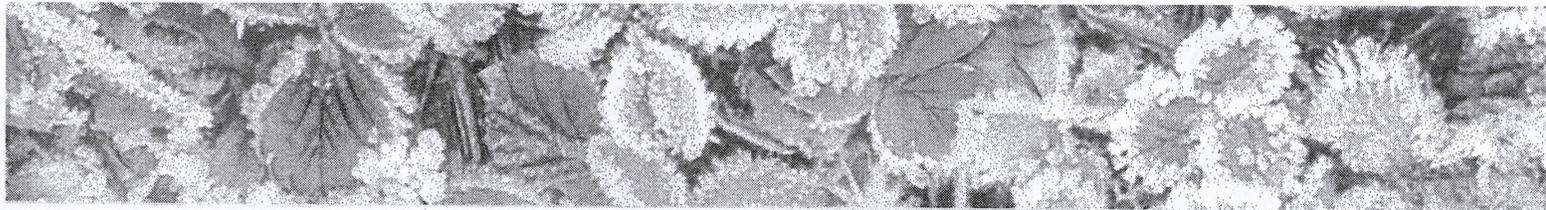
Le détournement des terres agricoles (dont la valeur ne cesse d'augmenter à l'échelle mondiale, cf. Le Hérisson n° 41, mai 2010) a été freiné par des actions énergiques (1976-77 et 1997-98) contre les appétits des promoteurs. Autres points positifs : Cravent sera prochainement doté - du moins on l'espère - d'une station d'épuration écologique plus efficace, plus saine que le système actuel. Les Craventais peuvent, s'ils le souhaitent, s'approvisionner sur place en légumes et, depuis peu, en volailles bio.

Restent quelques problèmes, deux surtout.

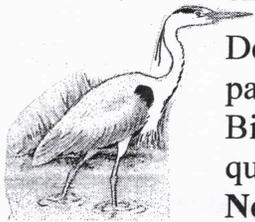
1/ **Le bois de La Harelle**, un des grands charmes du village est depuis 20 ans vandalisé par des tracteurs et autres véhicules lourds sans égards pour la flore et la faune, creusant des ornières profondes où stagnent eaux et insectes nuisibles. Une multitude de propriétaires difficilement identifiables se partagent ce bois, ce qui complique toute action de responsabilisation et de remise en état. Ne pourrait-on cependant engager une réflexion collective sur ce problème unissant différents acteurs ? municipalité, directeur d'école, agriculteurs, promeneurs, amateurs de champignons, APAC et bien sûr, la Société de Chasse. Sans les chasseurs, l'état du bois de la Harelle ne serait-il pas pire qu'aujourd'hui ?

<sup>1</sup> La TVB vise à empêcher l'artificialisation des sols de fragmenter toujours plus les territoire et, pour ce faire, de créer à l'échelon des régions, des corridors écologiques (d'après Le Monde, 28 nov. 2012).

<sup>2</sup> « Ainsi cette campagne... se pare, la nuit venue, de quelque mystère et rivalise... avec la grande plaine de la mer » M. Proust in Choses normandes, Le Mensuel 1891



2/ **La Fosse des Crêtes**, longtemps confondue à tort avec la Fosse à Langlois (Cf. Hérisson n° 44, janv. 2012) fut jadis une véritable petite réserve de végétaux diversifiés où faisaient halte des oiseaux migrateurs, hérons gris en particulier. C'est aujourd'hui une décharge pleine de fûts de produits agricoles dangereux. Osons le dire : cette fosse représente aujourd'hui une véritable nuisance ; l'érosion et les pluies conduisent et conduiront lentement des résidus toxiques dans le sous-sol et, de proche en proche, dans la nappe phréatique. D'accord avec la municipalité, l'APAC a tenté de cerner le problème pour constater que la sous-préfecture faisait la sourde oreille et qu'il n'existait en France, aucun organisme public en charge de l'assainissement des sites pollués.



Des projets européens pour combler cette lacune sont, pour d'obscures raisons, freinés par la France. Autrement dit, "Braves gens ! Débrouillez-vous tout seuls" ! Bien sûr, l'APAC entend poursuivre cette action de salubrité publique, mais sachez qu'un coup de main des Craventais serait bienvenu.

**Nous sommes tous concernés, pensez - y !**

Suzanne Quiers - Valette

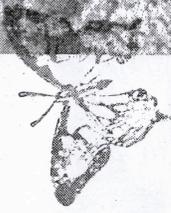
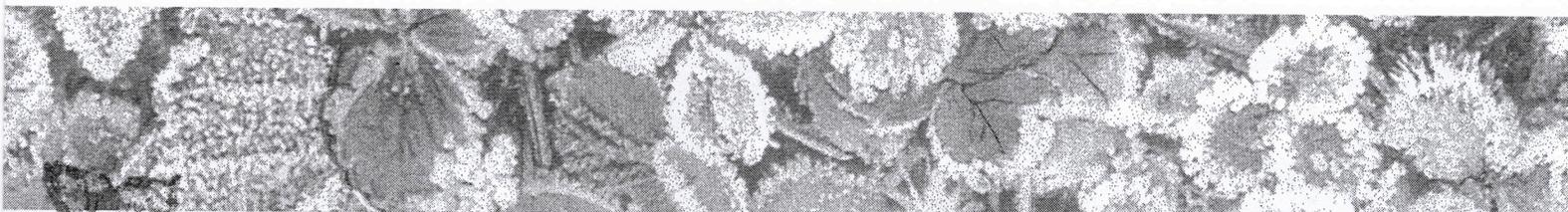


## **Natureparif : l'agence régionale au service de la nature et de la biodiversité en Ile-de-France**

Les "verts" et autres élus à sensibilité écologiste, sont bien représentés au sein de la Région Ile-de-France. Cette présence politique n'est sans doute pas étrangère à la création, en 2007, de l'Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité d'Ile-de-France « **Naturparif** ».

**Naturparif se veut un outil de la connaissance au service de la préservation de la nature et de la biodiversité en Ile-de-France.** C'est ce qu'on appelle « un centre de ressources », une structure d'échange entre le monde associatif, scientifique, institutionnel et les entreprises, avec deux objectifs :

- ☛ contribuer à la meilleure connaissance et à la mise en valeur de la biodiversité francilienne
- ☛ conduire les institutions et les entreprises à mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs activités et leurs projets d'aménagement.



**Naturparif rassemble la Région, l'État, des collectivités territoriales, des associations de protection de l'environnement** (*Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO, Société Nationale pour la Protection de la Nature SNPN, Société Herpétologique de France, Office pour les Insectes et leur environnement OIE ...*), des Fédérations (*Fédération Régionale des Chasseurs d'Ile-de-France...*) et des entreprises (*Réseau Ferré de France RFF...*)

**Le contexte :** \_\_\_\_\_

Encore trop peu connu le patrimoine biologique d'Ile-de-France mérite d'être sauvegardé. Naturparif s'intègre dans le dispositif de l'Écorégion mis en place par le conseil régional, et participe, dans ce cadre, à la mobilisation engagée au sein de l'Union Européenne.



En effet la Région Île-de-France s'est engagée à atteindre l'objectif fixé en 2001 par le **Conseil Européen de Göteborg** : stopper le déclin de la biodiversité sur son territoire. La Région Île-de-France dès 2003, en concertation avec les partenaires régionaux (collectivités, associations), a adhéré à la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels, renforcée en 2007 par la création de Naturparif. Des aides régionales soutiennent les actions des collectivités, des associations et de la recherche, autour de 5 enjeux essentiels :

- ▶ Stopper l'érosion de la diversité
  - ▶ Reconquérir les espaces naturels en faveur de la biodiversité
  - ▶ Créer le retour de certaines espèces emblématiques
  - ▶ Valoriser le patrimoine naturel d'Ile-de-France
  - ▶ Permettre le bon fonctionnement des écosystèmes, notamment par le rétablissement des continuités écologiques.
- 

**L'action :** \_\_\_\_\_

Avec le soutien de ses partenaires, notamment les associations, Naturparif participe à différents observatoires (faune, flore, habitat, paysages d'Ile-de-France).

Recenser, créer des bases de données mais aussi faire circuler l'information par le biais de publications, de rencontres, de colloques qui se tiennent bien souvent dans leurs locaux de la rue de Grenelle, à Paris. C'est également Naturparif qui organise la fête de la Nature, pour la Région Île-de-France : plus de 500 sorties et animations dans toute la région, et une grande chasse au trésor.

Sylvie Carlier 

**Naturparif** est une des nombreuses associations créées à partir de 1998 par le Conseil Régional d'Ile de France présidé par Jean-Paul Huchon

Rendez-vous sur leur site : [www.naturparif.fr](http://www.naturparif.fr)



**- RAPPEL -**

Toujours à propos de **l'ambroisie** plante allergène



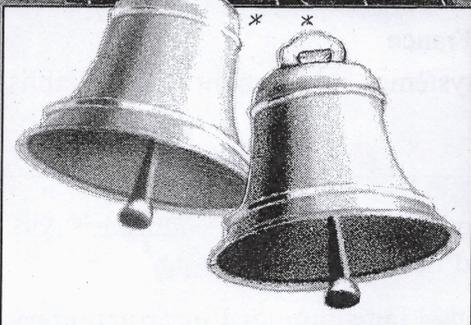
En juin 2011, *Le Hérisson* vous disait tout sur cette plante. Pour lutter contre cette envahissante, un groupe de 37 députés a déposé (04 - 2012) une proposition de loi visant à inscrire cette plante sur la liste des végétaux nuisibles à la santé publique. Si ce texte est adopté, l'ambroisie, très allergène, devrait être éradiquée. Tout occupant d'une parcelle où pousse de l'ambroisie serait également tenu de procéder, à ses frais, à la suppression de cette mauvaise herbe, avant sa période de floraison. Depuis juin 2011 ce projet de loi a été évoqué plusieurs fois à l'Assemblée Nationale.

F.R.

... / ...

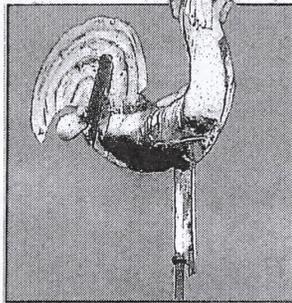
**Bonne Année !**

# Clocher Vole ...!



" **Les 2 cloches de l'église**" ont pour nom *Charlotte* et *Marguerite*, lesquelles n' étaient autres que les filles du professeur Auguste Broca, qui acheta le chateau à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

\*Illustration



Et moi, et moi ...!  
Qui s'occupe de moi ?  
Quand est-ce que je reviens à Cravent, ... ?  
À Pâques ...  
... avec les oeufs ?

Maquette et illustrations : François Rault  
Photos : Florence Pourcet, François Rault.

Les travaux de l'église avancent à une allure raisonnable compte tenu des règles légales et architecturales à respecter. Le crépi vient d'être terminé et prendra vite une très agréable patine ancienne.  
Merci à la commission consultative qui a bien travaillé !